RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1998 B 01089
Numéro SIREN : 347 706 095
Nom ou dénomination : ABER

Ce dépôt a été enregistré le 25/05/2018 sous le numéro de dépôt 17456

ABER
Société par actions simplifiée au capital de 800 000 euros
Siège social : 4 rue Henri Pollès, ZAC de Mivoie
35136 ST JACQUES DE LA LANDE
347 706 095 RCS RENNES

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit,
Le 31 mars,
A 8 heures.

Les associés de la société ABER se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation faite par lettre recommandée adressée le 15 mars 2018 à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Dominique GADONNEIX, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Chantal GADONNEIX, associée acceptant cette fonction, est appelée comme scrutateur et est désignée comme secrétaire.

La Société GORIOUX - FARO ET ASSOCIE et la Société OUEST CONSEILS AUDIT, Commissaires aux Comptes de la Société, régulièrement convoquées, sont absentes excusées.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que l'Assemblée Générale, réunissant le quorum requis des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation des Commissaires aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

CG

Greffe du tribunal de commerce de Rennes : dépôt N°17456 en date du 25/05/2018

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Un débat s'instaure entre les associés.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Dominique GADONNEIX de son mandat de Président à compter du 1er avril 2018, nomme en qualité de nouveau Président, pour une durée illimitée :

Mademoiselle Sophie GADONNEIX
Née à BREST (29) le 23 septembre 1988
De nationalité française
Demeurant à BREAL SOUS MONTFORT, (35310), 395 Les Mille Fossés

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES VOIX DES ASSOCIES.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE DES VOIX DES ASSOCIES.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

LE PRESIDENT
Monsieur Dominique GADONNEIX

LE SCRUTATEUR et SECRETAIRE
Madame Chantal GADONNEIX